



Madame, Monsieur,

La Direction Enfance-Education vous informe que les inscriptions aux « **Mercredis** » des mois de **Mars** et **Avril 2024**, ouvriront sur le Portail famille le :

Lundi 19 février 2024 à 9h00

Voici un rappel des différentes étapes pour les réserver :

Si votre enfant **est déjà inscrit** à l'activité « **Mercredis 2023-2024** »

- Cliquez sur « **J'ajoute mes réservations** »
- Cliquez sur « **Modifier** » (sur la ligne de l'activité des Mercredis)
- Sélectionnez les dates souhaitées dans le calendrier puis cliquez sur « **Enregistrer et Terminer** »
- Réglez le panier en ligne (les inscriptions seront prises en compte **une fois le paiement effectué**).

Si votre enfant **n'est pas inscrit** à l'activité « **Mercredis 2023-2024** »

- Cliquez sur « **J'inscris mon enfant** »
- Sélectionnez l'accueil de loisirs souhaité (dans la liste des accueils de loisirs proposés).
- Cochez la case « **Inscrire** » pour l'activité « **Mercredis 2023-2024** » et cliquez sur « **Etape suivante** »
- Sélectionnez les dates souhaitées dans le calendrier puis cliquez sur « **Enregistrer et Terminer** »
- Réglez le panier en ligne (les inscriptions seront prises en compte **une fois le paiement effectué**).

INSCRIPTIONS

Inscriptions possibles **jusqu'au mercredi précédent** (sous réserve de places disponibles restantes au moment de l'inscription).

ANNULATIONS

Rappel : vous ne pouvez pas annuler les inscriptions depuis votre espace personnel.

Les annulations pourront être prises en compte et recredités sur votre espace personnel uniquement **sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant** ou **arrêt de travail d'un des deux parents**.

Le justificatif médical devra être remis à l'accueil de loisirs **sous 5 jours maximum**.

Vous souhaitant bonne réception,

Bien cordialement.

La Direction Enfance-Education